

Roubaix, 17 juin 2024

## Communiqué de presse

### **ADIM Hauts-de-France, filiale de VINCI Construction, et l'Agglomération de la Région de Compiègne ont posé la première pierre de la résidence Primméa « l'Écrin », à Venette (60)**

Vincent Beaucamp, Directeur d'ADIM Hauts-de-France, et Philippe Marini, Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC) et Maire de Compiègne, ont posé, vendredi 14 juin, la première pierre de la résidence Primméa « l'Écrin », en présence de Romuald Seels, Maire de Venette. Avec cette résidence Primméa implantée au sein de l'Agglomération de Compiègne, VINCI Construction poursuit le déploiement de son offre innovante de logements abordables pour faciliter l'accèsion à la propriété.

#### **Une résidence à taille humaine qui participe à l'essor du quartier de la ZAC de la Prairie II**

Développée par ADIM Hauts-de-France, filiale de développement immobilier de VINCI Construction, la résidence « l'Écrin » est située sur la commune de Venette dans le quartier de la ZAC de la Prairie II de l'agglomération compiégnnoise, à proximité de la gare et de l'hyper centre. « l'Écrin » s'inscrit dans le projet d'aménagement urbain de ce nouveau quartier à vocation majoritairement résidentielle et contribue à développer sa mixité sociale portée par les différents programmes de logements sociaux, en accession sociale et privée, ou encore locatifs intermédiaires.

Conçue par le cabinet d'architecture GDA', cette résidence à taille humaine de 57 logements (du deux au quatre pièces), a été pensée pour favoriser le confort de vie de ses habitants, notamment grâce à de nombreuses ouvertures sur l'extérieur ainsi qu'à son intégration dans un environnement végétalisé. Une place importante sera ainsi accordée aux aménagements paysagers en cœur d'îlot avec la réalisation d'un espace vert arboré, d'un espace d'observation de la biodiversité et de parterres aromatiques. Le programme immobilier sera également doté de toitures végétalisées qui permettront à la résidence de disposer d'un système naturel de rétention des eaux pluviales, tout en participant au développement de la biodiversité locale.

*« Située à cheval sur les communes de Margny-lès-Compiègne et Venette, à 10 minutes à pied de la gare et du centre-ville de Compiègne, la ZAC de la Prairie constitue le plus grand foncier disponible à urbaniser au sein du cœur d'agglomération. Elle représente un secteur stratégique pour le développement urbain de l'ARC, tant par sa localisation que par le potentiel foncier offert en renouvellement urbain. Cette opération ambitieuse permet la création d'un quartier de qualité comprenant environ 450 logements d'une grande mixité, avec du tertiaire, des commerces et des équipements publics. »* précise Philippe Marini, Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne.

#### **Un chantier bas carbone**

Menés par Sogea Picardie, filiale également de VINCI Construction, les travaux ont débuté en octobre 2023 et s'achèveront début 2025. Pour réduire l'empreinte environnementale de l'opération, l'intégralité du gros œuvre sera réalisé en béton bas carbone.

La formulation, qui répond aux standards Exegy - la démarche lancée par VINCI Construction pour généraliser l'usage des bétons à faible empreinte carbone - permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 16 % par rapport à du béton traditionnel.

### **Primméa, une offre innovante de logements qualitatifs et abordables, conçue pour et avec les primo-accédants**

Pour répondre à la demande croissante de logements neufs et faciliter l'accès à la propriété, VINCI Construction a conçu l'offre de logements Primméa. En s'appuyant sur une conception optimisée et sur des modes constructifs innovants (polyvalence des compagnons, pré assemblage des principaux lots techniques, outils numériques...), Primméa propose des logements neufs de qualité, écoresponsables, bien situés et en- dessous du prix du marché à prestations et localisations équivalentes.

Centrées sur leurs futurs habitants, les résidences Primméa sont élaborées avec le concours d'une plateforme collaborative en ligne permettant de recueillir régulièrement les avis d'un panel représentatif de primo-accédants sur l'ensemble du territoire. Primméa fait également l'objet d'une concertation avec les collectivités, animées par la volonté commune de réaliser chaque programme dans un délai maîtrisé, en adéquation avec le paysage local notamment sur le plan architectural. Primméa repose enfin sur un engagement fort : le « zéro réserve » à la livraison.

Plus d'infos sur : [www.primmea.com](http://www.primmea.com)

*« VINCI Construction a développé l'offre Primméa afin de faciliter l'accès à la propriété. Notre ambition est de proposer, partout en France, des logements à des prix inférieurs à ceux du marché à prestations et localisations équivalentes. Nous sommes heureux de le faire aussi à Venette avec une résidence verdoyante qui offrira à ses habitants un cadre de vie très agréable, avec des commerces de proximité en pied d'immeuble », déclare Vincent Beaucamp, Directeur d'ADIM Hauts-de-France.*



*Pose symbolique de la première pierre de la résidence l'Écrin - © Gorilla Photographie*

### **À propos d'ADIM Hauts-de-France**

Filiale de VINCI Construction dédiée au développement immobilier, ADIM apporte à ses clients et à ses partenaires toute l'expertise d'une structure intégrée à un grand groupe de construction. Présente dans toutes les régions, au cœur des métropoles, ADIM élabore et réalise des offres globales pour tout type d'opérations : programmes mixtes polyfonctionnels et multiproduits, ensembles commerciaux, tertiaires ou résidentiels, équipements de loisirs, culturels ou de santé. Pour répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux, et au travers de ses innovations techniques, ADIM repense les usages pour un immobilier inclusif et durable ; et, s'attache à limiter l'empreinte carbone de ses réalisations par une conception maîtrisée. Grâce à son maillage géographique, ADIM est au plus proche de ses clients et partenaires locaux. Dans la région des Hauts-de-France, ADIM Hauts-de-France mobilise les compétences plurielles de ses collaborateurs pour développer des opérations immobilières au service du territoire.

[www.adim.fr](http://www.adim.fr)

### **À propos de l'Agglomération de la Région de Compiègne**

Compiègne et sa région occupent une position géographique privilégiée à moins d'une heure de Paris, à 45 minutes de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle, à proximité immédiate de l'une des plus belles forêts d'Europe. L'Agglomération est forte de 22 communes réparties le long de l'Oise ou en forêt et accueille 83 000 habitants. Théâtre d'événements majeurs de l'Histoire de France, Compiègne demeure aujourd'hui encore une cité soucieuse d'entretenir les souvenirs d'un riche passé tout en privilégiant un cadre de vie exceptionnel.

### **Contacts Presse :**

#### **ADIM Hauts-de-France**

Julia Dessaux, Responsable de la communication  
julia.dessaux@vinci-construction.fr – 06 35 57 00 02

#### **Agglomération de la Région de Compiègne**

Anne Soleil, Directrice de la communication  
anne.soleil@agglo-compiegne.fr – 03 44 40 73 32